

Communiqué de presse CGT

Fin de conflit chez NIJMAN WINNEN

Les salariés de NIJMAN WINNEN se sont mis unanimement en grève à compter du 7 mars 2010 aux cotés de leur syndicat CGT dès l'annonce de décisions mettant en péril l'avenir de l'entreprise et des emplois qui y sont rattachés. Tout au long du conflit, les salariés grévistes ont interpellé les élus politiques, distribué des milliers de tracts à la population pour dénoncer les effets de la libéralisation du marché du transport routier se traduisant par la mise en concurrence des chauffeurs d'état membre de la communauté européenne disposant de rémunérations et de garanties collectives moindre. La CGT et les salariés demandent aux pouvoirs publics de prendre des mesures empêchant le dumping social dans le transport routier, comme induit par la circulaire de la communauté européenne du 21 octobre 2009. L'Europe doit se construire dans un cadre de coopération et de développement de l'emploi et non le contraire. Après plusieurs jours de grève, la direction du groupe a fini par accepter le principe d'une négociation tripartite en sous-préfecture de Forbach le mercredi 17 mars en présence de la direction départementale du travail. Le texte qui en est sorti a fait l'objet de délibérations et de compléments apportés au cours des journées du 18 et du 19 mars. C'est au terme du processus de négociations que la CGT après consultation des grévistes a décidé de valider un accord par lequel la direction du groupe s'engage à poursuivre le transport des production d'Interpane, de compléter l'activité par des contrats auprès d'autres partenaires économiques et d'assurer aux salariés des indemnités destinées à couvrir les frais éventuels de déplacements ainsi qu'à maintenir les emplois de chauffeurs du site d'Henriville.